

**Extrait du registre des délibérations du
Conseil d'administration
Séance du 20 mai 2025**

Délibération n° 2025-05-16

Objet : Mise en vente de biens

Président du CCAS :

Monsieur Cédric VAN STYVENDAEL

Président de séance :

Monsieur Mathieu GARABEDIAN

Présent-e-s :

Monsieur Mathieu GARABEDIAN, Monsieur Antoine PELCE, Madame Maryse ARTHAUD, Madame Virginie DEMARS, Monsieur Mamadou DISSA, Monsieur Frédéric GEAI, Madame Laure GUYONVARH, Madame Marie- Gabrielle LEGEAY, Madame Kaoutar DJEMAI-DAWOOD, Madame Agathe FORT.

Procurations :

Monsieur Cédric VAN STYVENDAEL donne pouvoir à Monsieur Mathieu GARABEDIAN

Madame Muriel BETEND donne pouvoir à Monsieur Mamadou DISSA

Monsieur Jean-Joseph PARRIAT donne pouvoir à Madame Laure GUYONVARH.

Excusé-e-s :

Monsieur Nicolas BOILLOUX, Madame Sophie HINSCHBERGER, Madame Melouka HADJ-MIMOUNE, Madame Cristina MARTINEAU.

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'optimisation de sa gestion de biens mobiliers et de sa flotte de véhicules, le CCAS de Villeurbanne souhaite mettre en vente plusieurs biens.

Ces ventes s'effectueront par le biais d'Agora Store, site de vente aux enchères auquel le CCAS a adhéré en janvier 2024.

Les biens mis en vente sont les suivants :

- Véhicule léger Renault 5 immatriculé 378 RT 69 : mise à prix 250€
- Véhicule léger Renault Twingo immatriculé 7637 WT 69 : mise à prix 250€
- Véhicule léger Renault Twingo immatriculé CQ 018 EQ : mise à prix 250€
- Véhicule léger Renault 5 immatriculé 6615 SG 69 : mise à prix 250€
- Véhicule utilitaire Renault Kangoo immatriculé 578 AHD 69 : mise à prix 250€
- Véhicule utilitaire Renault Kangoo immatriculé 189 APR 69 : mise à prix 250€
- Sauteuse (sous pression) de la marque CHARVET : mise à prix 400€
- Sauteuse de la marque CHARVET : mise à prix 400 €
- Gazinière 4 feux : mise à prix 100 €
- Eplucheuse à légume de la marque DITO : mise à prix 150 €
- Compresseur à air comprimé : mise à prix 400 €

Je vous remercie mesdames, messieurs, d'approuver la mise en vente aux enchères de ces biens et d'autoriser M. le Président à signer tout document se rapportant à ces ventes.

A l'unanimité, le Conseil d'administration approuve la proposition qui lui est faite.

Ainsi fait et délibéré
Pour copie conforme à l'original
Villeurbanne, le 21 mai 2025
Le Président
Cédric Van Styvendael

